

## **Formateur(-trice) des médecins chargés du contrôle médical de l'aptitude à la conduite – Contrat de prestation**

Lieu de travail : France entière, selon votre périmètre géographique et/ou en distanciel

Statut : Prestataire indépendant

Rémunération : entre 120 et 158 euros / heure de formation

Disponibilité : À partir d'octobre 2025

Dans le cadre du développement de ses activités, l'Institut National de Sécurité Routière et de Recherches (INSERR), organisme de formation spécialisé en éducation à la sécurité routière, recherche des médecins agréés (H/F) pour renforcer son équipe pédagogique et intervenir en tant que formateur(-trice) sur ses formations initiales et continues relatives au contrôle médical de l'aptitude à la conduite.

### **MISSION :**

- Préparer et animer les sessions de formation conformément au cadre défini par l'INSERR et à la réglementation en vigueur (arrêté du 31 juillet 2012 relatif à l'organisation du contrôle médical de l'aptitude à la conduite modifié)  
Formation initiale en présentiel (14h) et/ou Formations continues en distanciel (6h)
- Mettre en œuvre les différents types d'évaluation (positionnement, évaluation des acquis..)
- Accompagner les participants dans la prise en main des ressources et outils mis à disposition
- Participer aux réunions de l'équipe pédagogique (1 fois/trimestre)
- Participer aux travaux de mise à jour des supports pédagogiques

### **PROFIL :**

#### **Qualification et expérience requises :**

Être médecin agréé (H/F) au contrôle médical de l'aptitude à la conduite depuis au moins 2 ans  
Une expérience en formation professionnelle serait un plus

#### **Compétences pédagogiques :**

Capacité à transmettre des connaissances  
Appétence pour les nouvelles technologies de l'apprentissage

#### **Qualités professionnelles et humaines :**

Rigueur, écoute, esprit d'équipe, implication  
Respect des exigences de l'INSERR en matière de qualité de la formation (respect des programmes de formation, du déroulé pédagogique..)  
Respect du Code de Déontologie médicale, du secret professionnel et de la confidentialité ;

En tant que prestataire de formation pour l'INSERR, vous serez accompagné(e) par nos formateurs référents dans la prise en main de vos missions et vous pourrez bénéficier d'une formation relative à la formation en distanciel.

Certifié Qualiopi et habilité par le ministère de l'Intérieur pour dispenser les formations relatives au contrôle médical de l'aptitude à la conduite, l'INSERR est un opérateur de formation reconnu sur son secteur d'activité.

Nous attendons votre candidature !